



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 93380

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la nouvelle loi de protection bancaire appelée *Bail In* qui permet aux banques d'opérer des prélèvements sur les dépôts clients en cas de difficultés bancaires. Il lui demande quelles sont les garanties accordées aux épargnants de ne pas voir leurs liquidités saisies sans compensation et également quels sont les mécanismes de contrôle permettant de s'assurer de la probité du système.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93380

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2016](#), page 1505

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)